



Comité Départemental de Tir Sportif de Seine-et-Marne

Association régie par la loi de 1901, déclarée sous le n° W 77 2000 231 en date du 18 novembre 2008 .
Préfecture de Melun 77000 - N° de Siret : 420 101 008 00019

COUPE de Seine et Marne 10m 2023 - 2024

Version 1 du 05 août 2023



1^{ème} TOUR

07 et 08 octobre 2023

STANDS	CHELLES Précision + Vit, Std	MONTEREAU Précision + Vit, Std	PROVINS Précision	QUINCY Précision
CLUBS	QUINCY	MORET	MONTEREAU	CHELLES
	MEAUX	PROVINS	BRIE	ATSMV
INVITES		CHENOU		ANNET
				SAINTS
				FAREMOUTIERS
		Tir uniquement le samedi		

2^{ème} TOUR

11 et 12 novembre 2023

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 10M				
	MONTEREAU	PRECISION	VITESSE	STANDARD
			sauf pour les minimes	

3^{ème} TOUR

18 et 19 novembre 2023

STANDS	CHELLES Précision + Vit, Std	MONTEREAU Précision + Vit, Std	PROVINS Précision	QUINCY Précision
CLUBS	FAREMOUTIERS	MORET	BRIE	CHELLES
	SAINTS	CHENOU	MONTEREAU	MEAUX
INVITES	ATSMV	PROVINS		
	ANNET			
	QUINCY			
		Tir uniquement le samedi		

4^{ème} TOUR

16 et 17 décembre 2023

STANDS	CHELLES Précision + Vit, Std	MONTEREAU Précision + Vit, Std	PROVINS Précision	QUINCY Précision
CLUBS	QUINCY	PROVINS	FAREMOUTIERS	CHELLES
	BRIE	CHENOU	MORET	MEAUX
INVITES	ATSMV		MONTEREAU	
	ANNET			
	SAINTS			
		Tir uniquement le samedi		

Coupe Pistolet Vitesse et Standard

1	07 et 08 OCTOBRE 2023	MONTEREAU et CHELLES (Montereau uniquement le samedi)
2	11 et 12 NOVEMBRE 2023	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 10m MONTEREAU
3	18 et 19 NOVEMBRE 2023	MONTEREAU et CHELLES (Montereau uniquement le samedi)
4	16 et 17 DECEMBRE 2023	MONTEREAU et CHELLES (Montereau uniquement le samedi)

La finale se tirera à CHELLES le dimanche 28 janvier ou 04 février 2024 (1 ou 2 semaines avant le CDF)

CARABINIERS ET PISTOLIERS NE TIRANT QUE LA PRECISION

Le tableau qui vous est proposé ci-dessus est une trame pour ceux qui ne font que la précision.

Dans la mesure du possible, un tireur ne faisant que de la précision (pistolet ou carabine) est invité à tirer aux lieux proposés. En cas d'impossibilité, il pourra tirer sur un autre stand, **sauf chez lui**. Il veillera dans ce cas à prévenir le Conseiller Technique Départemental (CTD).

A partir de cette année les carabiniers seront comptés au 1/10, les pistoliers restent naturellement au point entier et toujours en 40 coups pour tout le monde.

Attention: cette année le club de Montereau ne recevra la coupe de Seine et Marne que le samedi toute la journée; en cas d'indisponibilité le samedi, vous pouvez tirer votre précision au club de Provins le dimanche.

PISTOLIERS TIRANT PRECISION/VITESSE/STANDARD ou AU MOINS 2 DE CES DISCIPLINES

Nous n'avons que 2 clubs répartis sur le département entre le nord et le sud (Montereau et Chelles) capables d'accueillir les pistoliers "multicartes" en nombre.

Par défaut, les épreuves Vitesse et Standard ne se tireront plus que sur ces 2 clubs. Pour ces épreuves, le club d'accueil n'est pas figé. Un tireur venant pour tirer Vit & Std y tirera aussi sa précision.

Les pistoliers tirant les 3 disciplines des clubs de Chelles et Montereau pourront tirer sur leur stand, vu la distance entre les 2 clubs, il aurait été indécemment d'obliger nos pistoliers "multicartes" de faire d'aussi importants déplacements.

Attention: cette année le club de Montereau ne recevra la coupe de Seine et Marne que le samedi toute la journée; en cas d'impossibilité le samedi, le club de Provins peut vous accueillir le dimanche en précision, mais également en standard et en vitesse en dépannage et en les contactant. Les clubs de Chenou et Moret peuvent également "dépanner" en cas "d'urgence" en les contactant.

Exemple : Je suis pistolier de Meaux censé tirer le 3e tour précision à QUINCY, mais je fais aussi du standard, voir aussi de la vitesse.... Je choisis donc le club de CHELLES (à la même date) pour faire toutes les épreuves. Inscriptions en ligne sur les séries de CHELLES. Et donc je suis pistolier de Montereau et Chelles, et je fais précision/standard/vitesse ou au moins 2 de ces disciplines, cette année je suis donc autorisé à tirer dans mon club.

RAPPELS :

Les clubs du 77 ayant des tireurs 10m intéressés par une participation à la coupe de Seine et Marne et ne figurant pas dans le calendrier ci joint, sont bien entendu encouragés à inscrire leurs tireurs dans un des clubs d'accueil du calendrier aux séries désignées lors de l'inscription en ligne .

Les minimes peuvent participer (et sont invités à le faire) dans le classement jeunes. 2 tours sur les 3 possibles pour eux seront suffisants pour le classement.

Les seuls tireurs autorisés à tirer chez eux sont ceux qui :

Font partie d'un club organisateur ET qui assurent l'organisation et l'accueil des tireurs participant à la coupe ce jour là. **Au maximum 2 par club organisateur.** (les organisateurs non tireurs ne sont pas inclus dans ce quota de 2 personnes) Pour information la précision sur le stand de Quincy se tirera sur ciblirie SIUS

